**Examen Périodique Universel du Costa**

**Déclaration du Congo**

**Mai 2019**

**Monsieur le Président,**

La République du Congo souhaite la bienvenue à la délégation du Costa Rica et salue l’attachement de ce pays à la protection des droits de l’homme.

La création de la Commission de haut niveau chargée de veiller à l’application de la loi sur la criminalisation de la violence à l’égard des femmes et l’adoption de la loi portant création du mécanisme national de prévention de la torture et des autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants témoignent d’un réel engagement du Costa Rica de maintenir un standard élevé de protection des droits de l’homme.

Par ailleurs, le Congo voudrait saluer le Costa Rica pour ses efforts en matière de protection de l’environnement.

Dans cet élan, mon pays souhaiterait faire les recommandations suivantes :

1. Ratifier la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
2. Promouvoir l’accès à l’éducation des minorités en éliminant tout obstacle et toute discrimination structurelle ;
3. Redoubler d’efforts pour lutter contre les préjugés visant les personnes vivant avec le VIH/sida.

**Je vous remercie.**